

LA PERSONNE CONCERNEE PAR UN TROUBLE PSYCHIQUE FACE AU MONDE DU TRAVAIL



Le programme

Développez vos connaissances et compétences sur le handicap psychique pour davantage d'inclusion sociale et professionnelle

L'accès au travail ou la reprise du travail après un arrêt de plus de 3 mois, limite, pour les personnes concernées par un trouble psychique, les possibilités d'une intégration efficiente et durable dans l'emploi.

La perte de repères, de confiance en soi, l'auto-stigmatisation, l'altération des capacités relationnelles, d'adaptation et/ou d'autonomie fragilisent la posture d'intégration professionnelle et il devient difficile de faire face au monde du travail.

Au regard d'une fragilité accentuée notamment face aux risques psychosociaux, il apparaît nécessaire d'acquérir des connaissances et de développer ses compétences pour développer son pouvoir d'agir et consolider sa posture d'inclusion professionnelle.

Mis à jour le 25/07/26

Objectif pédagogique :

- Se repérer dans les notions de troubles psychiques et de handicap psychique
- Se détacher des représentations et préjugés
- Connaître les caractéristiques du handicap psychique et ses répercussions dans la vie professionnelle
- Identifier et s'approprier les moyens de compensation adaptés à ses points de fragilités ou troubles résiduels, et les facteurs clés facilitant son inclusion professionnelle

Public concerné :

Personnes vivant avec un trouble psychique dans une dynamique d'insertion professionnelle et dont la conséquence des troubles constitue un frein ou une menace pour l'accès et/ou le maintien en emploi

Méthode et moyens pédagogiques :

- Approche participative et ludique (pédagogie active, jeux pédagogiques : Quizz, Matching, photolangage...)
 - Supports visuels (PowerPoint, vidéos)
- La réussite de l'apprenant est favorisée par un diagnostic préalable, une progression pédagogique et un partage de vécus

Le + de la formation

- Apport d'un vécu expérientiel autour de l'apparition d'un trouble psychique et de ses conséquences

Handicap psychique, de quoi parle-t-on ?

- Les représentations du handicap psychique et des personnes atteintes de trouble psychique
- Santé mentale VS trouble psychique
- Repères, définitions et caractéristiques des troubles

Les troubles psychiques et le travail/la formation

- Conséquences des troubles : Les points de fragilité et difficultés susceptibles d'être rencontrées
- Les solutions et moyens de compensation possibles du handicap

Autres leviers et facteur-clés favorisant l'intégration/le maintien en emploi ou en formation

- Les facteurs clé favorisant la stabilité professionnelle
- Les méthodes et techniques de communication efficaces

Les acteurs et dispositifs dans le département

- Durée : 7 h
- Dates et horaires : A définir
- Modalité : Présentiel, dans les locaux du partenaire
- Lieu : St Paul/ St Benoît/ St Pierre/ St Denis
- Nombre de participants : De 4 à 12 personnes
- Prérequis : Aucun
- Accessible à toute personne en situation de handicap
- Evaluation des acquis à chaud : Une attestation mentionnant les objectifs atteints sera remise au participant contre signature

Intervenants (en binôme) :

- Une formatrice expérimentée, formée au Premiers Secours en Santé Mentale Jeunes (PSSM)
- Coanimation : Une personne concernée par un handicap psychique (Pair-aidance et témoignage)

Information/ Contacts :

BALISE PSY – Pôle Formation

Site Internet : www.balise-psy.re

Mail : p.allard@balise-psy.re

Tel : 0292 11 20 83 - **Port.** : 06 93 93 64 84

NDA : 04973584997 - **SIRET** : 920 105 830 000 29